

2019-ARP-023

PLU DE HAGUENAU - MISE A JOUR N°2

Service
référént

Direction de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement

Le Président de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

VU le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.151-43, L.153-60, R.151-51 et R.153-18,

VU la délibération du Conseil municipal en date du 19 novembre 2012 approuvant le Plan Local d'Urbanisme de Haguenau,

VU les délibérations du Conseil municipal en date du 22 septembre 2014 et 19 septembre 2016 modifiant le Plan Local d'Urbanisme de Haguenau,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 13 septembre 2018 modifiant le Plan Local d'Urbanisme de Haguenau,

VU l'arrêté du président de la CAH en date du 26 septembre 2017 mettant à jour le Plan Local d'Urbanisme de Haguenau,

VU l'arrêté préfectoral du 10 janvier 2019 créant un Secteur d'Information sur les Sols sur le site TIXIT T1, 78 rue de la Ferme Falk à Haguenau,

VU l'arrêté préfectoral du 10 janvier 2019 créant un Secteur d'Information sur les Sols sur le site EMFI, 14 rue de la Ferme Claus à Haguenau,

VU l'arrêté préfectoral du 10 janvier 2019 créant un Secteur d'Information sur les Sols sur le site Forage fuyard 1684 à Pechelbronn,

ARRETE

Article 1 : Le Plan Local d'Urbanisme de Haguenau est mis à jour à la date du présent arrêté afin d'actualiser les annexes suite aux arrêtés préfectoraux du 10 janvier 2019 créant des Secteurs d'Information des Sols au droit des sites suivants :

- TIXIT T1, 78 rue de la ferme Falk à Haguenau,
- EMFI, 14 rue de la ferme Claus à Haguenau,
- FORAGE FUYARD 1684 à Pechelbronn

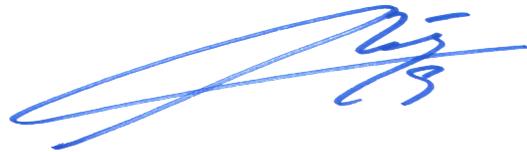
Les arrêtés sus mentionnés sont annexés au Plan Local d'Urbanisme de Haguenau.

Article 2 : Le Plan Local d'Urbanisme mis à jour est tenu à la disposition du public à la mairie de Haguenau (Direction de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement – 2 rue des Chevaliers à Haguenau) et au siège de la Communauté d'Agglomération de Haguenau aux jours et heures habituels d'ouverture.

Article 3 : Le présent arrêté fera l'objet d'un **affichage pendant une durée d'un mois** en mairie de Haguenau et au siège de la Communauté d'Agglomération.

Fait à Haguenau, le 23 avril 2019

Pour extrait conforme
Le Président,
Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,



Jean-Lucien NETZER

Ampliation destinée à :

- Sous-Préfecture
- Direction Régionale des Finances Publiques d'Alsace – France Domaine du Bas-rhin,
- Mairie de Haguenau

Nomenclature Préfecture	2.1
Nomenclature Préfecture	Documents d urbanisme

PLU DE HAGUENAU - MISE A JOUR N°2	
Affiché le	
Envoyé en Préfecture le	2 mai 2019
Enregistré en Préfecture le	2 mai 2019
ID de télétransmission	067-200067874-20190301-12913-AR-1-1